La *République Française* savoir que les préfets ont reçu de nouvelles instructions, les invitant à porter immédiatement à la connaissance du ministre de la justice tous les faits délictueux se rattachant au pétitionnement, que les coupables présumés soient laïques ou qu'ils appartiennent au clergé.

Les Maigres et les Gras

Les Maigres	Les Gras
Une dépêche de Valenciennes nous informe que la grève recommence au Levant du Flénu et à Cuesmes. Les ouvriers sont très irrités. Le général Billot s'est entretenu avec les délégués des ouvriers, il n'a pas été écouté. Les grévistes ont une attitude menaçante. Ils circulent dans Cuesmes en demandant DU PAIN! (Journaux du 3 mai 1879.)	Le luxe déployé dans la nouvelle ornementation du Palais-Bourbon, choisi par le citoyen Gambetta pour sa résidence, est au-dessus de tout ce que l'on peut imaginer. Les lustres, les glaces, les dorures, les meubles, les tapisseries dépassent de beaucoup en richesse les merveilles que l'on voit chez les souverains les plus fastueux de l'Europe. (*Rattlement*, 8 mai 1879)

Un de nos amis nous communique l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de Lyon :

« Les affaires ici vont mal ou pas du tout. Le commerce se meurt ou se dépêche. Nos ouvriers en soie travaillent peu et à prix réduit de 20 pour cent. Toutes les branches du commerce se ressentent du malaise qui pèse sur la soierie. »

(*Courrier du Jura*, 3 mai 1879.)

Paris 11 mai. — Hier soir a eu lieu dans la grande salle de l'hôtel du Louvre le banquet offert par les municipalités de Sceaux au préfet de police.... M. Andrieux a terminé son discours *en buvant à la santé* des maires de l'arrondissement de Sceaux.

(*Petit Lyonnais*, 12 mai 1879.)

La reprise des affaires et la prospérité predites par les officieux de la République tardent bien à venir. Bien plus, s'il faut en croire les statistiques du Mont-de-Piété, cet âge d'or paraît s'éloigner de jour en jour de la classe ouvrière.

Jamais, en effet, on ne vit si grande affluence dans les bureaux et succursales de cette administration, qui est transformée en véritable miroir de la misère.

Cette affluence a été telle que, dans certains fin et quartiers populeux de la capitale, on a dû diminuer la somme prêtée sur chaque objet. Et ces objets, nous n'avons pas besoin de le dire... Travailleurs affamés, choses de luxe : ce sont osez donc vous plaindre, mes matelas qui envahissent les magasins où il reçoit les déposants qui l'on va y avez fait revenir des cognons dans du beurre de tomates du riz dans un bon coulis de volailles, une légère pointe d'ail ne vous pas besoin de le nuit pas... » dire, ne sont pas des meubles, les tapisseries, du linge, dire alors qu'on ne peut plus coucher sur des matelas qui envahissent les déposants conservent tous leurs droits.

(*Journaux du 3 mai 1879.*)

Ceci puisse-t-il consoler les ouvriers sans travail, qui meurent de faim :

Le cuisinier de M. Gambetta vient d'inventer un mets succulent, destiné à occuper la place d'honneur du festin par lequel on célébrera le retour de l'illustre voyageur.

Cela s'appelle *courges farcies au coulis* :

« Vous avez deux courges nouvelles, vous les évidez, vous les remplissez de chairs variées, vous faites cuire ces courges dans un bon bouillon, et vous obtenez une nouvelle construction.

(*La Patrie*, 10 mai 1879.)

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Un de nos courtiers, M. Edouard Dechenaux, a eu la pensée d'établir à Roubaix, des ventes publiques de laines lentes, suint et lavées, de peignés, blousses et déchets divers. La première vente aura lieu le 30 mai. « La production, si importante de » notre région en peignés et en blousses, » assure à ce projet des éléments sérieux » de vitalité, dit M. Déchenaux. Attirer périodiquement les acheteurs étrangers vers » notre marché, qui monopolise la production de la matière première et unifier » loyalement les conditions de vente de la » blousse, telles seront indubitablement » les premières conséquences favorables de » cette tentative. »

L'entreprise assez hardie de M. Déchenaux mérite d'être louée et encouragée; si des ventes publiques ont leur raison d'être, c'est bien certes dans notre centre lainier par excellence, dans cette ville de Roubaix qui produit des quantités énormes de peignés et qui doit s'efforcer d'attirer l'étranger chez elle.

Mais il ne faut pas se dissimuler que l'initiateur des ventes publiques roubaisiennes rencontrera une ennemie bien difficile à combattre et à vaincre; nous voulons parler de la routine, de la Sainte-Routine qui sera pour lui l'obstacle principal et qui incitera, nous le craignons, certains producteurs à ne pas se prêter à cet essai avant d'avoir vu des confrères aller de l'avant. Nous avons confiance cependant dans le succès final, car connaissons l'intelligence de notre négoce et de notre industrie : nous n'ignorons pas que, s'ils hésitent parfois, ils savent aussi promptement s'assimiler les idées justes et vraies et les appliquer de la façon la plus large et la plus conforme à leurs intérêts bien entendus.

Il paraît de toute évidence que les ventes publiques amèneront un écoulement plus facile et plus rémunérateur de la marchandise, en même temps qu'elles auront pour résultat d'engager les négociants étrangers à faire peigner leurs laines à Roubaix qui deviendrait ainsi le grand marché régulateur.

Afin de faciliter ce mode de ventes à l'enchère, M. Dechenaux met à la disposition des producteurs et détenteurs de vastes magasins où il reçoit la marchandise sans frais de magasinage ni d'assurances pendant trois mois; les déposants conservent bien entendu tous leurs droits.

Nous espérons que de telles conditions faciliteront l'œuvre; nous l'espérons surtout pour Roubaix qui peut y trouver un nouveau moyen de développement d'affaires.

La Presse publie les lignes suivantes que nous reproduisons sous réserves :

« M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce, vient d'être cruellement frappé dans ses affections de famille ; sa nièce, qu'il considérait comme sa fille, vient de mourir.

» Ce deuil empêchera, probablement, le voyage de M. Tirard à Lille. »

M. Delpature contrôleur de 3e classe dans le département du Doubs, (contributions directes) est nommé employé de 2e classe dans le département du Nord.

Le Congrès des agriculteurs du Nord aura lieu les 28, 29 et 30 mai courant.

Voici le programme des projets qui y seront traités.

1° La question économique et les tarifs de douane concernant l'agriculture : Orateurs inscrits MM. Beaucarne-Leroux, Guermonprez, Vallet-Royer.

2° La question des sucres et de la distillerie: MM. Corenwinder, De Grombecque, Mariage et Porion.

4° Les engrais : MM. Deröme, Ladureau, Vandercolme.

4° Diverses questions seront traitées.

Il y aura ensuite des conférences par plusieurs professeurs de la Faculté des sciences de Lille.

Nous lisons dans l'*Echo du Nord* :

« Le membres de la commission des directeurs et ouvriers de Lille qui se sont rendus chez M. Jules Simon adressent à M. Charles Simon la lettre suivante qui confirme en tout point ce que nous avons dit hier :

« Monsieur Charles Simon,

» Vous publiez ce matin une note relative à la visite que nous avons faite à Paris à M. Jules Simon.

» Nous nous sommes présentés dès notre arrivée chez M. Jules Simon, qui nous a reçus, grâce à la lettre que vous avez bien voulu nous donner ; M. Simon a écouté les renseignements que nous lui avons donnés sur la situation de l'industrie dans le Nord.

» Il nous a répondu que la filature du lin et du coton devait disparaître en France ; « mais que feront les ouvriers, nous sommes nous écriés » ! — Ils iront travailler à la campagne, au tissage et aux champs, nous fut-il répondu. Nous avons insisté auprès de M. Jules Simon pour qu'il donnât une entrevue à la commission ; il finit par la fixer au mardi. Quand la commission tout entière s'est présentée au domicile de M. Jules Simon, il lui fut répondu par le concierge, le premier jour, qu'il était sorti, le lendemain, bien qu'elle s'autorisât de l'audience accordée, qu'il ne recevait pas.

» Tels sont les faits exacts.

» Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, nos salutations empressées.

» Le secrétaire de la commission,
» G. BARAT.

» Le trésorier,
» L. DUBRAY. »

« Voilà qui est clair, net et précis. Tout commentaire serait inutile. »

Nous lisons dans le *Petit Nord* :

» Cette lettre ne nous a pas étonné; nous l'attendions après avoir lu l'*Echo* d'hier soir. Les deux délégués n'ont fait que paraphraser la prose du journal de M. Verly.

» Nous ne voulons pas mettre en doute la bonne foi de ces Messieurs — de ces Messieurs seulement, bien entendu, — mais nous maintenons :

» 1. Que la mémoire des délégués les sert mal et que M. Jules Simon n'a pas tenu les propos absurdes qu'on lui prête ;

» 2. Que M. Jules Simon a fait aux délégués un excellent accueil lorsqu'ils se sont présentés chez lui et qu'IL A ATTENDU LA VISITE DE LA COMMISSION LE JOUR FIXÉ. Si l'entrevue n'a pas eu lieu, c'est par suite d'un malentendu, qui n'est pas du fait de M. Jules Simon.

» Voilà ce que nous déclarons et sommes autorisés à déclarer. Et nous ferons observer au rédacteur anonyme de l'*Echo* que nous ne permettons à personne de douter de notre parole.

CHARLES SIMON !

Un déplorable accident s'est produit, ce matin, à onze heures, dans un établissement industriel de la rue de l'Hospice. Un chauffeur, Adolphe Mille, âgé de 39 ans, a perdu l'équilibre en descendant d'une échelle et est tombé à la renverse d'une hauteur de deux mètres. Dans sa chute, ce malheureux a donné de la tête contre le volant de la machine. Il a été relevé aussitôt mais dans un état qui laisse peu d'espoir de le sauver. M. le docteur Bayart, appelé a donné les premiers soins au blessé, a constaté deux fractures du crâne. Adolphe Mille a été transporté à l'hôpital.

La promenade flamande organisée au bénéfice des victimes de la catastrophe de Frameries a attiré, dimanche, à Lille, de nombreux étrangers venus des divers points du département et aussi de la Belgique.

Les délégués de Frameries sont arrivés à dix heures du matin, mais leur réception n'a eu lieu qu'à une heure et demie. Ils étaient au nombre d'environ 120 et formaient trois groupes : les membres de la musique, les orphelins des victimes et les échappés de la catastrophe. Quelques-uns de ces derniers portent encore les traces des blessures qu'ils ont reçues au moment de l'explosion.

Lorsque les délégués du conseil municipal et les diverses sociétés qui prêtaient leur concours à la fête, se sont rendus à la gare pour recevoir les mineurs de Frameries, la circulation était devenue impossible dans les rues de la Gare et de Tournai : c'était à qui prendrait place le plus près de la chaussée. On remarquait aussi de nombreux curieux aux balcons et aux fenêtres.

Aussitôt après la réception, le cortège s'est formé et mis en marche pour l'Hôtel-de-Ville.

En tête s'avançait un peloton de chasseurs à cheval; venaient ensuite la musique du Lycée de Lille, la musique du pensionnat de Gondecourt, la fanfare la Concorde moulinoise, la musique des Canonniers, la Société de Gymnastique et d'Armes, la musique des Sapeurs-Pompiers, la Société de Gymnastique de Wazemmes, la musique des Mines de Lens, le musique des Mines de Carvin, la musique de Frameries, la commission d'organisation composée de MM. Bouchée, Charles et Toffart, les échappés du désastre et leurs sauveteurs, le char des orphelins, décoré de trophées et d'écussons ; le char de la corbeille où se centralisaient les offrandes, la musique du 43e de ligne, et enfin un peloton de chasseurs à cheval.

A l'Hôtel-de-Ville, les vins d'honneur ont été offerts par l'administration municipale; puis le cortège a repris son itinéraire, qui était ainsi fixé : Grande-Place, rue Nationale, rue Masséna, rue Notre-Dame, place de la République, boulevard de la Liberté, rue de Tenremonde, rue de l'Hôpital-Militaire, place de Béthune, place du Vieux-Marché-aux-Chevaux, rue du Molinel, rue de Paris, place du Théâtre, rue de la Grande-Chaussée, rue des Chats-Bossus, place du Lion-d'Or, place Saint-Martin, rue de la Monnaie, rue Saint-Pierre, rue Négrier, rue Royale, rue Esquermoise, Grande-Place.

Sur tout le parcours du cortège se pressait une foule énorme, et MM. les officiers et sous-officiers des canonniers et des sapeurs-pompiers, les membres de sociétés de gymnastique et des sous-officiers des régiments de la garnison, ainsi que des élèves du Lycée, faisaient appel à la charité publique.

La quête a dû être très-fructueuse : les pièces de monnaie pleuvaient de toutes parts dans les troncs des quêteurs et surtout dans les chars des orphelins et de la corbeille.

On a beaucoup remarqué dans le cortège, les musiques de Lens et de Carvin ; ces deux sociétés, qui sont exclusivement composées de mineurs, ont produit sur le public une impression des plus favorables. Leur tenue est excellente et les divers morceaux qu'elles ont exécutés ont prouvé qu'elles possédaient de sérieuses qualités musicales.

(*Mémorial*).

Une nouvelle qui intéresse le Nord.

Dans la séance de vendredi dernier de la Chambre des représentants belges, M. le ministre de la justice a déposé un projet de loi accordant l'anonymat à la Société nouvelle du Quartier royal de Kœkelberg.

C'est la solution donnée à la question par le curateur et le tribunal de commerce de Bruxelles.

L'Administration des hospices de Lille, désireuse de se montrer reconnaissante du legs de 30,000 francs qui lui a été fait par Mme veuve Richebé en mémoire de son mari, vient de demander à la famille un portrait de M. A. Richebé, ancien maire si regretté, pour le placer dans la salle de ses délibérations, à côté de M. le comte de Brigode et de M. Bigo.

Un agent de service de nuit a trouvé, la nuit dernière, dormant sur la Grande-Place, un tout jeune Napolitain, Lucien Canaelli. Ce lazzarone en herbe a été admis à passer le reste de la nuit sur une des couchettes du poste de police.

Un cheval attelé à une voiture à deux roues errait sans maître, la nuit dernière, vers deux heures, dans les rues de la ville. Cheval et voiture ont été remisés dans la cour de l'Hôtel des Pompiers où ils ont été réclamés, une heure plus tard, par leur propriétaire, M. Désiré L...., boulanger. M. L... a été frappé d'un procès-verbal pour abandon de voiture sur la voie publique.

On nous signale la disparition d'un jeune enfant, Eugène Bracq, âgé de 8 ans dont les parents demeurent rue de la Lys. Eugène Bracq a quitté la maison de ses parents hier matin, à sept heures, et n'a plus été vu depuis ce moment. Il est revêtu d'un habillement de velours.

Un habitant de la rue des Longues-Haies, César D.... a été conduit hier au dépôt de sûreté. Surexcité par de trop copieuses libations et par les reproches que lui adressait sa femme, D... a mis le feu à son mobilier. Ce commencement d'incendie menaçait de prendre de grandes proportions, mais il a été combattu avec succès par M. Emile D.... et par plusieurs voisins.

Un déserteur a été arrêté hier dans la rue Sébastopol. Joseph Coussaert—c'est le nom du déserteur — avait quitté le 3e régiment de zouaves, le 24 mai 1875 et malgré toutes les recherches dont il avait été l'objet avait réussi à dépister la gendarmerie et la police. Il se trouvait hier dans un estaminet de la rue de Sébastopol, lorsqu'il vit entrer deux agents de la police de sûreté. Se lever et déguerpir au plus vite, c'est ce que fit aussitôt le déserteur Coussaert, mais cette précipitation lui fut fatale et deux minutes plus tard, filé par les agents, il était découvert dans des lieux d'aisance. Il a été remis entre les mains de la gendarmerie.

Le *chemin des Mottes* a été le lieu d'un émoi, hier soir, vers onze heures et demie, par un accident arrivé chez M. Mouton, épicier.

La jeune fille de la maison en voulant décrocher la lampe à pétrole servant à éclairer une pièce du rez-de-chaussée, l'a laissé tomber. La lampe s'est brisée, et le pétrole a pris feu immédiatement.

En un instant les flammes ont envahi la chambre où un enfant dormait dans un lit que l'incendie allait atteindre. La jeune fille se précipita pour sauver l'enfant; elle y parvint, mais le feu se mit à ses vêtements, et à son tour une mort effrayante la menaçait si les voisins accourus à ses cris, ne s'étaient par des efforts vigoureux, rendus maîtres du fléau qui commençait à prendre de grandes proportions.

La jeune fille est assez fortement brûlée; mais sa vie n'est cependant pas en danger. Il y a des dégâts de mobilier assez importants.

Il faut remercier les voisins de la promptitude des secours apportés, car si l'incendie s'était développé, il eut été difficile de l'éteindre, sans qu'il en résultât un grand désastre, la maison étant située au milieu d'un groupe d'habitations nombreuses.

La fraude profite de tous les moyens pour se produire. En voici un des plus inusités.

C'était, il y a quelques jours, la Confirmation à Halluin, et de toutes parts on voyait affluer les confirmants. A la ferme Destombes, une *bravo* femme passait avec sa petite fille vêtue de blanc, allant à la cérémonie.

Les douaniers certes n'auraient pas fait attention à elle, vu le cas, sans l'espèce de gêne assez visible, dans laquelle elle se trouvait. Ils la fouillèrent et découvrirent plusieurs kilogrammes de tabac.

L'arrestation de la femme a eu lieu, sur le champ. L'enfant a été allée seule à la cérémonie.

Histoire de Jean-Louis Ladsous et d'une souricière.

Jeudi dernier, le temps était calme, quoique froid, et Ladsous sans besogne errait à l'aventure. Il arrive à tout hasard, au hameau Saint-Liévin, à Wattrelos, route de Flers. La il coupa à travers route, et se trouva sur les dernières d'une maison dont la fenêtre était ouverte

Le lieu, l'occasion, *la fenêtre* et je pense
Quelque diable aussi le poussant :

Jean-Louis passa son bras par l'ouverture, et un lit étant à proximité, il en tira couvertures, draps, courte-pointe (si le matelas avait pu passer, il y allait) puis il s'éloigna.

Le lendemain, il se présenta au *Halot*, à Tourcoing, porteur des objets volés, et désireux de les vendre. La personne à qui il s'adressa n'ayant que onze sous et du tabac, à lui donner, il les accepta quand même, comme caution, après le marché qu'ils firent, par lequel Jean-Louis donnait le tout pour 10 francs qu'il devait venir chercher le lendemain à 1 heure et quart.

Or, voici l'endroit de la souricière. C'était le moment de la tendre. L'acheteuse pensant et avec raison, que les objets qu'elle s'était procurés à si vil prix pouvaient bien être des produits de vol, s'en alla prévenir la police. A l'heure indiquée, Jean-Louis vient touche la somme, mais il fut reçu par des agents qui le prièrent de s'expliquer sur la provenance de la literie.

L'explication ayant été trouvée mauvaise Ladsous a été coffré ! Il sortait déjà de prison.

La série des duels continue.

Samedi, à la frontière belge, une rencontre au pistolet, motivée par des raisons tout intimes, a eu lieu entre M. le vicomte de G... et un officier supérieur de cavalerie, le vicomte de M...

Les conditions du combat comportaient l'échange d'une balle au commandement.

C'est M. le vicomte de M... qui a été blessé. La balle lui a fracturé l'épaule droite.

Son état étant assez inquiétant, ses témoins ont cru devoir faire transporter le blessé à Mons.

Hier, vers trois heures et demie, un passant inoffensif a été assailli, rue des Deux-Epées, à Lille par deux individus qui l'ont terrassé et lui ont porté de tels coups que ce malheureux a été relevé avec une fracture à la jambe et de nombreuses contusions.

Les agresseurs ont pris la fuite à l'arrivée du sous-brigadier Six, qui a transporté le blessé à l'estaminet du *Charbonnier*, rue Saint-Etienne, où il a reçu les soins immédiats du docteur Wintremer.

Les coupables ont été arrêtés.

Le premier conseil de guerre a prononcé hier les condamnations suivantes :

Louis Lemarchand, brigadier au 13e d'artillerie, cinq ans de travaux publics pour voies de fait envers un supérieur en dehors du service.

Hippolyte Bélot, soldat au 1er régiment d'infanterie, deux ans de travaux publics pour désertion à l'étranger en temps de paix.

Voici le relevé comparatif mensuel des opérations de conditionnement régional pour le mois d'avril.

AVRIL	LAINES PEIGNÉE		LAINE FILÉE	
	1878	1879	1878	1879
Tourcoing	622.219k	851.795k	68.427k	67.455 k
Roubaix	931.374»	1.481.465»	60.557»	93.398 »
Reims	337.369»	393.546»	36.135»	31.280 »
Amiens	88.636»	153.052»	12.890»	11.891 »
Fourmies	85.437»	168.543»	25.648»	61.619 »
Totaux	2.065.012k	3.048.401k	2 3.597»	268.633 k

CARNIÈRES. — Le sieur Jules Dastot de Clermont, était allé dimanche dernier à la fête de Carnières.

Après s'être amusé deux jours dans cette commune, il se rendit, le mardi, à Anderlues chez quelques connaissances. Il les quitta le soir pour reprendre le chemin de Clermont. En route, il se ravisa trouvant que l'heure était trop avancée. Il revint sur ses pas. Tout le monde dormait à Andrelues.

Pour ne pas passer la nuit à la belle étoile, il grimpa par une échelle dans le grenier du sieur Joseph Musiaux, ouvrier houilleur.

Celui-ci entendant du bruit, se leve, s'arme de son fusil, et monte à son tour dans le grenier où appercevant notre homme, il lui lâche un coup de son arme qui l'atteint dans la figure.

La balle est entrée dans la joue droite et est allée se loger dans les vertèbres du cou.

Musiaux a été arrêté. Il a dû comparaître hier matin devant le magistrat instructeur.

Quant à la victime, à moins de complications, son état n'offre aucun danger.

— ANICHES. — Un grand Festival aura lieu à Aniches le dimanche 25 mai prochain.

— Les Orphéonistes d'Arras ont décidé de prendre part au concours international qui aura lieu, le 22 juin prochain, Rotterdam (Hollande).

DUNKERQUE. — Des tirs d'artillerie à la mer vont être exécutés à Dunkerque en présence d'officiers supérieurs des corps d'artillerie de terre et de mer.

— DOUCHY. — Nous apprenons que par, délibération de l'Assemblée générale de la Compagnie de Douchy en date du 8 avril dernier, M. Brugneau a été nommé receveur-comptable, en remplacement de M. Wavrin, dont elle a dû à regret accepter la démission pour raison de santé, après quarante et un ans de bons et loyaux services.

M. Brugneau est entré en fonctions le 1er mai.

—Un mouvement judiciaire aura lieu prochainement dans le ressort de la Cour de Douai par suite de la mise à la retraite de M. Deschodt, conseiller, atteint par la limite d'âge et de la démission de M. Emile Trinquet, juge suppléant au tribunal d'Hazebrouck.

Inutile d'ajouter que les questions politiques prêtées à ces deux honorables magistrats les ont rendus suspects.

— Il n'est bruit, à Douai, que d'une trouvaille archéologique faite tout récemment par un habitant de cette ville. Il s'agit d'un magnifique objet en cuivre repoussé et ciselé, datant du règne de Louis XIV.

— BEAURAINVILLE. — Jeudi, plusieurs ouvriers tourbiers qui se rendaient à Marenla pour y prendre leur repas, prirent, afin d'abréger leur chemin, une barque pour traverser la Canche, comme ils le faisaient d'habitude. Au moment où cette barque allait atteindre l'autre bord, elle fut prise en travers d'un coup de vent qui la fit chavirer. Les ouvriers qui la montaient, au nombre de six, tombèrent à l'eau. Cinq d'entr'eux s'en tirèrent sains et saufs ; quant au sixième, Joseph Carpentier, qui ne savait pas nager, il disparut sous l'eau très-profonde en cet endroit. Ce n'est que quatre heures après l'accident que son corps a pu être retrouvé.

— On sait que des travaux très-importants s'exécutent sur le canal de Bourbourg à Dunkerque, destinés à faire de cette voie navigable une ligne de premier ordre affranchie des difficultés que la batellerie y rencontrait précédemment, et offrant tous les avantages que le commerce et le port de Dunkerque reclamaient avec raison.

Au nord de Bourbourg, près de l'abattoir de cette ville, le canal décrivait un coude très-prononcé qui doit être fortement diminué.

Le travail d'élargissement qui se poursuit dans ce but a fait rencontrer et mettre à découvert un débris assez considérable des anciennes fortifications : c'est un bloc de maçonnerie ayant plusieurs mètres de hauteur et n'ayant pas moins de 22 mètres de surface. On sera obligé d'employer la dynamite pour se débarrasser de ce vestige d'un passé dont Bourbourg n'offre plus de traces visibles.

Les fortifications, dont la démolition a été ordonnée par le Traité des Pyrénées en 1645, ont depuis longtemps disparu, et ce n'est que de loin en loin, en fouillant le sol, qu'on découvre parfois des restes d'un état militaire et historique, dont les souvenirs sont absolument relégués maintenant dans les livres sur la Flandre et dans les documents de nos dépôts d'archives.

— MERVILLE. — Soixante sociétés ont accepté l'invitation d'assister au festival qui aura lieu le 8 juin. Elles se répartissent ainsi : 22 compagnies de pompiers, 38 sociétés musicales. On attend encore les adhésions de plusieurs sociétés.

— HAZEBROUCK. — L'*Indicateur* annonce que M. Lambert Claudorez, maire de Morbecque, a donné sa démission.

M. Claudorez administrait la commune de Morbecque depuis le 8 décembre 1847.

M. Bogaert, maire de Rubrouck, a également donné sa démission.

— BAILLEUL. — Mercredi matin, un ouvrier de cette ville, après s'être livré à des excentricités dans l'enceinte du cimetière, entra dans l'église Saint-Vaast, s'élança sur le grand autel parfaitement décoré à l'occasion du mois de Marie, puis s'assit sur le socle du tabernacle, entourant de ses deux bras les colonnes qui soutiennent le dôme, défiant n'importe qui de le faire déguerpir.

On chercha à faire descendre ce singulier personnage; mais ce fut peine inutile, prières, menaces, rien n'y fit; il se cramponnait de plus belle à ces colonnes et s'obstinait à ne pas vouloir bouger. On finit, non sans peine, à enlacer notre homme par derrière, et à s'en rendre maître.

Conduit au bureau de police et de là à l'hospice, on reconnut bientôt que ce malheureux avait un dérangement dans les facultés mentales.

EPHEMERIDES ROUBAISIENNES

18 Mai 1859. — Délibération du Conseil municipal qui décide la construction de l'église du Tilleul. (*Rapport du Maire*. Titre IV.)

Dès le 6 mai 1840, le Conseil municipal avait voté la construction simultanée de deux nouvelles églises, dont une pour *la campagne* ; mais l'autorité supérieure avait suspendu l'effet de cette délibération, en engageant la ville à commencer par l'église Notre-Dame. En 1842, tout en reconnaissant, en principe, le besoin de deux églises, on ajournait encore la construction de la seconde. On revint d'une manière sérieuse sur cette question, en assemblée, le 8 mai et le 6 août 1856. Dans cette dernière séance, le Conseil, à l'unanimité, invitait l'administration à s'occuper sans retard des formalités nécessaires, et désignait, cette fois, le hameau du Tilleul comme lieu le plus convenable pour l'érection de l'église et pour l'établissement d'une salle d'asile, d'une école de fille et d'une école de garçons. Dans la séance du 12 novembre 1857, l'offre faite par Mme veuve Delaoutre-Decrème, des terrains nécessaires à ces constructions était acceptée ; les travaux de l'église furent adjugés le 19 mars 1860. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*. T. 11, chap. IX.)

18 Mai 1872. — Le Conseil municipal approuve un projet de boulevard reliant Roubaix et Tourcoing. (*Rapport du Maire sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix*. 1872. T. 11.

19 Mai 1565. — Jean de La Fontaine, Gilles, Bertoul, Jacquemin et Pierre, ses frères ; Jean Loste, leur beau-frère ; leurs parents et amis soumettent au comte de Flandre « la rancune, » action, demandes et débats contre Pierre de » Robays, écuyer et les siens à l'occasion de la » blessure et mutilation qui fut faite à Jac- » quemin de Le Fontaine, leur père. » Le dernier jour d'août suivant, le comte condamne Pierre de Robays à payer aux frères de La Fontaine 450 francs d'or au coin du Roi. — Ledit Pierre ira en pèlerinage à Saint-Nicolas de Warangeville. — Les lettres de congé de la cour de Parlement, données par le Roi aux parties, seront déposées en la trésorerie de Saint-Pierre, à Lille. (Archives du Nord. *Le cartulaire de Flandre*, f° 123 v° et 129 v°.)

Etat-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 17 mai.— Eugénie Sénéchal, rue de la Barbe d'or, cour Mulier, 29. — Angèle Richomme, rue de Lannoy, cour Dufermont, 6. — Henri Dhaussy, rue Cadeau, 197. — Paul Delcourt, rue de Lannoy, 14.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 17 mai. — Henriette Dupriez, 4 mois, rue des Anges. — Virginie Wytting, 5 mois, Hôtel-Dieu. — Marie Ocula, 37 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Louis Herman, 18 ans, journalier, Hôtel-Dieu. —Gustage Bocage, 33 ans, charpentier, Hôtel-Dieu.— Carlos Leclercq, 20 ans, teinturier, Hôtel-Dieu. — Jules Gamelin, 2 mois, rue de l'Epeule, 56.— Lambin, présenté sans vie, rue du Moulin, 15. — Emile Vandenbroucke, 3 ans, rue de la Guinguette, cour Tiberghien, 3. — Théodore Roussel, 39 ans, tisserand, sentier du Crêchet, 6. — Alsberghe, présenté sans vie, rue du Pile, 62. — Charlotte Derusmaux, 69 ans, sans profession, rue du Fort, 11. — Angéline Denis, 29 ans, rue Jacquart, 75.

MARIAGES du 17 mai. — Henri Dhaliuin, 23 ans, commissionnaire en tissus, et Eléonore Olivier, 20 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Calonne, 37 ans, fileur, et Virginie Frere, 35 ans, ménagère. — Désiré Vandenberken, 23 ans, contre-maître de tissage, et Elise Lagache 30 ans, fille de bureau.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 16 MAI. — Alfred Depaepe, Pont de Neuville.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 16 MAI 1879. — Catherine Moulin, 63 ans 9 mois, épouse de Baptiste Facque, rue de la Station. — Gaston Vierlinck, 5 mois, rue de Latte.

Convois funèbres & Obits

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 20 mai 1879, à 10 heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Félix MULLIEZ, époux de Dame Elise DUCHATELET, décédé à Roubaix, le 26 juin 1876, dans sa 36e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille JAMAR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Charlotte-Appoline-Joséphe DERUSMAUX, veuve de Monsieur Henri BEAUCARNE, décédée à Roubaix, le 17 mai 1879, dans sa 70e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICES SOLENNELS qui auront lieu le mardi 20 courant, à 9 h. 1/2, en l'église de Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fort, n° 11.

Les amis et connaissances des familles FLORIN-CHOPART et FLORIN-LOMBART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 20 mai 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Louise-Angélique HAGE, veuve de Monsieur Louis FLORIN, décédée à Roubaix, le 19 avril 1879, dans sa 76e année.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 20 mai 1879, à 10 heures 1/4, pour le repos des âmes : de Monsieur César GAYDET, décédé au Blanc-Seau, le 17 septembre 1865, dans sa 67e année, et de Dame Charlotte-Justine BOET, son épouse, décédée à Roubaix, le 5 mai 1877, dans sa 81e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 18674

PRIX DU PAIN
POUR SERVIR DE RÈGLE AUX BOULANGERS

Pain de ménage.

Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou maçaux.
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . 0,32.00

Pain de deuxième qualité.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . 0,34.50

Pain blanc.

Composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . 0,37.00

Pain de fleur, dit pain français.

composé de fleur de première qualité.
Le pain de 125 grammes est taxé à 0,04.75
Les deux pains, à. 0,09.50
Les quatre pains, à. 0,19 00
Les huit pains, à. 0,38 00

Fait à l'hôtel de la mairie de Roubaix, le 19 mai 1879.

Le maire de Roubaix, C. DAUDET.

Belgique

— C'est hier après-midi, qu'a eu lieu au patronage Saint-Joseph, à Mouscron, la conférence de protestation contre le projet de loi Van Humbeek dont le but est, on le sait, la proscription de la religion de l'enseignement primaire. La réunion était présidée par M. Tack, député de Courtrai, ancien président de la Chambre. A 4 h. 1/4, et au milieu d'une très-nombreuse assistance, M. Tack a déclaré la séance ouverte et, après avoir prononcé quelques paroles énergiques par lesquelles il a flétri la conduite des libéraux, il a donné la parole à M. Van Cleemputte, avocat à la Cour d'appel de Gand. L'orateur a prononcé un discours dans lequel il a mis à nu le but cherché par les auteurs du projet et soulevé le voile de l'hypocrisie que recouvrent les grands mots de libéralisme, liberté, etc. si souvent mis en avant par ces faux amis du peuple. Nous publierons l'analyse de ce discours dans un de nos prochains numéros.

On remarquait dans l'assistance MM. les sénateurs baron de Béthune, et L. Bruneel; Reynaert et Vandenpeereboom, membres de la Chambre des représentants; Van Ackere, conseiller provincial du canton de Menin, les bourgmestres des communes voisines, les membres du clergé, etc., etc.

A la fin de la séance, M. Floris Mulliez, conseiller provincial, a remercié, au nom de l'assemblée, MM. Tack et Van Cleemputte et a vivement recommandé l'œuvre du denier des Ecoles catholiques. Une quête fructueuse faite au profit de cette œuvre, a clôturé cette manifestation.

WARNETON. — Le 14 à minuit, un bateau chargé de blanc, *La Surprise*, et appartenant à M. Philippe de Dixmute, a sombré tout-à-coup, sans qu'on y porte le moindre obstacle. Malgré l'heure avancée, il n'y a pas eu d'accident à déplorer.

La perte est de 9,000 fr., et il y a assurance à la *Compagnie Générale*.

— Un vol de tableaux a été commis, il y a quelques jours, chez les PP. Dominicains, à Gand.

Voici le signalement des cinq tableaux soustraits :

1° Un tableau portant pour titre : *Ecclesia triumphans per Sanctam Eucharistiam*, et représentant l'Eglise dans la personne d'une reine assise sur un char de triomphe et tenant en main un ostensoir; le char, auxquels sont attelés deux chevaux blancs et conduits par des anges, écrase sous ses roues les hérésies dans la personne d'hommes ayant les yeux bandés;

2° Un tableau représentant la naissance de Notre-Seigneur couché dans une étable : la Vierge s'y tient à genoux, saint Joseph est à quelque distance, des bergers et une femme à genoux présentent des œufs ;

3° Un tableau représentant le Christ couronné d'épines : *Ecce homo* de l'école italienne ;

4° Un tableau représentant une Sainte-Vierge tenant debout sur les genoux l'Enfant Jésus ;

5° Un tableau représentant sainte Catherine de Sienne en profil. Elle présente un cœur rouge et porte sur la tête une couronne d'épines,

Tous ces tableaux ont été découpés de leurs cadres.

Malgré d'actives recherches, on n'a pu encore mettre la main sur les auteurs de ce vol.

AUDENARDE. — Depuis quelque temps, Audenarde et ses environs étaient exploités par une véritable bande de voleurs, dont l'audace égalait l'adresse. Les bandits ne se contentaient pas de dépouiller les basses-cours, ils pénétraient dans les maisons et faisaient main basse sur tout ce qui était transportable. Malgré les recherches les plus actives, la justice ne put découvrir les traces des voleurs jusque dans ces derniers temps. On eut alors des soupçons sur un individu qui habite Bevere un faubourg d'Audenarde. Une visite domiciliaire amena la découverte d'une quantité d'objets suspects ; l'individu fut arrêté immédiatement et écroué à la maison d'arrêt; un de ses complices, soupçonné comme l